

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 3 avril 2024

Secrétaire de séance : monsieur Thomas PIETTE

n° 4.1.1

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Anim'Eté 2024 – Ouverture et organisation

M le Président expose que la commission enfance, jeunesse, sports et vie scolaire, lors de sa réunion du 26 mars 2024 a présenté les propositions suivantes relatives à l'ouverture et l'organisation d'Anim'été 2024 :

Dates de fonctionnement du **6 juillet au 2 août 2024**

- Du samedi 6 juillet pour les moyens et les grands au vendredi 2 août 2023
- Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2024 pour les petits

Anim'été 2024 s'organisera autour de plusieurs sites et principalement :

- A Aulnoy : à l'école Jules Ferry dans son intégralité et pour les repas la salle de l'Union
- A Locquignol : utilisation de la base de loisirs d'Hachette pendant toute la durée d'Anim'été 2024
- A Ghyvelde : camping de la Hooghe Moote à proximité de la mer du 5 au 26 juillet 2024
- Au Quesnoy : camping municipal du 8 au 26 juillet 2024

Saint Laurent Blangy ne fait plus partie des destinations retenues car le Quesnoy l'an dernier a recueilli tous les suffrages des ados ; Aussi plusieurs groupes séjourneront dans le camping de cette ville .

En conséquence, M le Président propose au conseil municipal d'adopter les propositions de la commission enfance, jeunesse, sports et vie scolaire

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Président.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance : Thomas PIETTE

Pour extrait conforme, le Président de séance : Julien DUSART

Publiée sur le site internet le vendredi 19 avril 2024

Envoyée et reçue au contrôle de légalité le mardi 16 avril 2024